



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 30 mars 2020

Mesures exceptionnelles

Nous voudrions tout d'abord vous remercier pour tous les sacrifices que vous faites pour permettre les opérations. Nous sommes conscients qu'il a fallu mettre en place des mesures exceptionnelles afin de rendre les opérations le plus sécuritaire possible et de limiter les risques de contaminations. Nous savons aussi qu'il a fallu enfreindre la convention collective à certains niveaux (horaire de travail, mouvement de main d'œuvre et surtemps) ce qui prouve encore une fois que les syndiqués sont aptes à s'adapter à des mesures hors de notre contrôle. Merci encore pour vos sacrifices !

C'est évident qu'il y a des améliorations qui devront être effectuées rapidement pour permettre de corriger des situations qui n'auraient pas été perçues. Nous demandons aux membres de communiquer avec les gestionnaires et la direction pour partager vos idées et vos inquiétudes.

Continuez à pratiquer des bonnes habitudes sanitaires : lavez-vous les mains le plus souvent possible et garder vos distances avec vos confrères.

Votre syndicat va continuer de suivre l'évolution de la situation de près et nous vous tiendrons informé.

Le comité exécutif



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD
350, Boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6



Tél.: (450) 377-7823 • Fax : (450) 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv@can-gd-ots.com